

J'ai créé mon entreprise « Il y a toujours matière à faire... »

À la suite d'une reconversion professionnelle, Sylvie Leroux a monté une micro-entreprise individuelle en novembre 2004. « La fée coquette » est un atelier artisanal de création de bijoux et d'accessoires de mode.

Sylvie Leroux, comment en êtes-vous venue à lancer votre entreprise ?

Après une maîtrise de géographie tropicale, un DESS de tourisme et plus de dix ans à travailler dans ce domaine, je me suis retrouvée à un carrefour professionnel. J'ai eu un choix à faire. J'ai fait un bilan de compétences d'où il est ressorti un goût pour la création, pour les activités manuelles. Effectivement, depuis toute petite, je peignais, je dessinais. J'ai toujours aimé la broderie, le crochet, le tricot que j'avais appris avec ma grand-mère, mais je ne

pensais pas pouvoir en faire une profession. Le fait de créer mon entreprise me permettait de gagner une certaine autonomie en m'investissant dans ma passion.

Quelles ont été vos premières démarches ?

Je faisais déjà, pour moi, des bijoux qui avaient un écho positif dans mon entourage. C'était une manière de tester mes créations. On me conseillait de me lancer. L'idée a mis un an et demi à mûrir. J'ai fait un stage « création d'entreprise » de 105 heures à la Chambre de métiers, payé par les Assedic. Pendant une bonne semaine, cela m'a paru insurmontable : j'étais salariée et j'allais me retrouver sans sécurité sociale, à devoir payer des charges, investir sans pouvoir me payer... Ensuite a commencé le parcours du combattant des démarches administratives, le dossier ACRE (N.D.L.R. : Aides à la création et à la reprise d'une entreprise), l'immatriculation au répertoire des métiers... ce qui représente aussi des frais.

Où en est votre activité aujourd'hui ?



Les créations uniques de Sylvie Leroux mêlent les matières les plus diverses : feutrine, paillettes, angora, perles, broderies... Photo Hervé Kielwasser

Je vends essentiellement lors d'expositions, en Alsace ou en Franche-Comté, et sur rendez-vous, à mon atelier. J'ai une vingtaine de clients fidèles. J'aime aller à la rencontre du public et d'autres créateurs. Se confronter au regard extérieur, cela permet d'avancer. On m'a proposé d'entrer à la Fédération régionale des métiers d'art d'Alsace (Fremaa). Surtout lors de Mode et tissus, à Sainte-Marie-aux-Mines, les broderies Bacus de Lunéville m'ont demandé de créer des éléments de décoration textile pour leurs collections, deux fois par an.

C'est une ouverture vers le monde de la mode qui va certainement se développer.

Comment travaillez-vous ?

Je conçois, je fabrique et je commercialise seule. Je fais mon marché des fournitures partout en France, au fur et à mesure de mes coups de cœur pour un motif ou une matière. Je propose des pièces uniques, dans une gamme la plus vaste possible, de 5 à 200 euros. Je m'occupe aussi de la gestion de l'entreprise et de la faire connaître. Pour l'instant, je n'en vis pas, mais j'ai bon es-

poir de dégager un bénéfice par la suite, même si le créneau est très concurrentiel. Les journées ne sont pas assez longues, il y a toujours matière à créer !

Propos recueillis par Catherine Chenciner

Découvrir

Portes ouvertes à l'atelier showroom, 12 rue du Château à Bennwihr-Gare, les 14, 19 et 21 décembre de 10 h à 15 h, ainsi que le 16 décembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Contacts : 03.89.29.10.03 ou 06.13.59.78.36 ; oleroux@wanadoo.fr

Jeen Heine

Timken Europe Des travailleurs entre grand or et argent



Photo Denis Sollier

Les médailles du travail ont été remises hier matin à 62 salariés, ou anciens salariés, de l'entreprise Timken Europe.

62 médaillés du travail ayant œuvré de 20 à 40 ans ont été récompensés de leurs années de labeur par une médaille (et un chèque) au cours d'une cérémonie hier matin. Récompensés, ils l'ont été également à travers les discours de leurs dirigeants. Claude Zumsteege, directeur industriel du site, a

vanté les valeurs d'une « communauté qui partage les mêmes valeurs ». Les salariés ont ensuite reçu l'hommage de Gilbert Meyer, maire de Colmar, saluant « la sagesse de l'entreprise de s'adapter à de nouvelles situations ». Ces 62 médailles du travail constituent 5 % de la totalité des employés de Timken à Colmar.

Médailles d'argent. François Bertino, Christian Conreaux, Patrice Denig, Denise Frias, Claudine Kern, Jean-Marc Martinez, Philippe Mas, Sylvain Miesch, Pascal Montrasi, Dominique Ohl, Marc Schmitt, Christophe Speisser, Rémi Winkelmüller.

Médailles de vermeil. Lucie Becker, Rémy Bohn, Jacques Diringier, André Fritsch, Jean-Christian Haudy, Jean-Paul Hug, Daniel Keigler, Jocelyne Kientzel, Anita Lazev, Yves Lichtle, Mariette Olry, François Petitemange, Paul Piechotta, Pascal Rauch, Bernard Reisser, Claire Rosamont, Paul Schutz, Jean-Paul Schwartz.

Médailles d'or. Gilles Baumann, Bernard Heinrich, Alain Hopp, Jean-Pierre Hugenschmidt, Martine Hummel, Jean-Pierre Jacob, Gilbert Koehler, André Landbeck, El Mokhtar Majdaoui, Roland Masson, Anne-Marie Muller, Paulette Mura, Jean-Martin Schenck,

Daniel Schutt, Romain Skoropad, Henri Syda, Jean-Marie Treiber, Joseph Wittemer, Ilona Zwingelstein.

Médailles grand or. Jeannine Boehler, Pierre Boehler, Pierre-Paul Hanauer, André Hartmann, Michel Klaus, Marcel Lichtle, Clément Michel, Viviane Mortier, Manuel Rodrigue, Alexa Schulz, Gérard Wetzler, Henri Wildy.

Récipiendaires montres 2006 (Pour 25 ans d'ancienneté). Pascale Kieny, Marie-Josée Schunck, Guy Demaeght, Camille Haberkorn, Keith Johnson, Pascal Perrel, André Van Der Merwe



▲ Équité au lycée Martin Schongauer

Le lycée Martin Schongauer a organisé une journée « Commerce équitable » afin d'informer les élèves de différentes sections, commerce, vente et secrétariat... Une centaine d'élèves a pu réfléchir et penser autrement, non pas en terme de rentabilité mais « équité », « solidarité »... Avec les professeurs de vente, de commerce, de mercatique Pascale Munier, professeur d'éveil culturel et religieux avait fait appel au collectif pour une économie solidaire, Myriam Brandt et son équipe sont intervenues tout au long de la journée pour présenter les produits issus de ces circuits de vente. « Nos élèves ont choisi ces circuits « commerce », il est donc intéressant qu'ils s'informent sur ces quartiers » souligne M. Martin professeur de vente et Mme Munier... Les interventions ont été adaptées à chaque classe... La notion de solidarité a été abordée et ne veut pas dire charité... Puis tous ont tous dégusté les différents produits et se sont promis de consommer autrement selon leurs moyens.

Commerce Fêtes de Noël et ouverture de magasins

À l'occasion des fêtes de Noël 2006, les magasins de vente au détail alimentaires et non alimentaires situés à Colmar, sont autorisés à ouvrir et à employer du personnel les dimanches 10 et 17 décembre, de 14 h à 18 h 30 et le 24 décembre de 9 h à 17 h.

Les magasins de vente au détail alimentaire sont, en outre, autorisés à employer du personnel dès 12 h 30, les dimanches 10 et 17 décembre, et dès 7 h 30 le dimanche 24 décembre en vue de l'achalandage des rayons de produits frais et périssables.